



SIMONE DE BEAUVOIR

ÉCOLE FRANÇAISE

FONDATION NOUR EL MAAREF - 1992

## REGLEMENT FINANCIER

Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation régissant l'acquittement des droits de scolarité de mon enfant et m'engage à la respecter.

- Les échéances de paiement et les tarifs en vigueur TTC des élèves scolarisés dans l'établissement (application de la TVA 7 %) sont notées dans le dossier d'inscription et de réinscription.

- 1<sup>er</sup> tranche avant le 25/08/2020
- 2<sup>ème</sup> tranche avant le 01/12/2020
- 3<sup>ème</sup> tranche avant le 01/03/2021

-L'inscription ou la réinscription d'un élève vaut ainsi acceptation des tarifs et des conditions détaillées dans le règlement financier de l'établissement.

- La scolarité dans un établissement du Groupe Scolaire Simone de Beauvoir est payante pour tout élève inscrit, quelle que soit sa nationalité.

- Le paiement peut se faire par versement espèce, remise chèque ou virement bancaire à l'ordre de « Société Nour El Maaref » sur un de nos comptes suivants :

- RIB BANQUE ZITOUNA : **250000000000992247**
- RIB BIAT : **08040013041000176543**

-Les paiements par chèque ou en espèce peuvent se faire sur l'ensemble du réseau des agences de la banque ZITOUNA ou banque BIAT.

-Le paiement ne sera considéré comme effectif et justifié qu'après présentation au caissier de l'école des justificatifs suivants :

- 1.Copie de l'imprimé du simulateur (qui a servi comme base de calcul des frais) dûment remplie.
- 2.Pour les versements espèces ou chèques Le bordereau de dépôt à la banque.
- 3.Pour les virements l'avis de débit (et non pas l'ordre du virement)
- 4.Pour le service transport scolaire et à raison des places limitées, prière de contacter l'Ecole.

-Tous ces frais ne seront ni remboursables ni transférables en cas de désistement.

- L'absence de paiement et de la présentation au caissier de l'école dans les délais impartis des pièces demandées entraînent l'exclusion de l'élève de cour puis sa radiation.

-N.B : Les parents ne désirant pas se présenter à l'école pour apporter le justificatif de la banque et l'imprimé du simulateur, peuvent les envoyer par mail sur l'adresse : **scolarite@simonedebeauvoir.tn** .

-Vous recevrez un accusé de réception avec en pièce jointe le reçu de paiement.

-Au-delà d'une semaine sans réponse, de notre part, le parent doit se présenter au caissier de l'école.

**Date : ..../...../.....**

**Signature du tuteur légal :**